



Rapport d'activité 2025





SOMMAIRE

04

Éditos

06

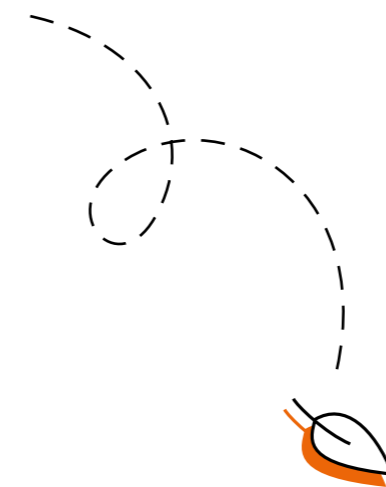
L'Agence Parisienne du Climat

- 06 • L'Agence et sa gouvernance
 - 08 • L'Agence en bref
 - 09 • Publications
-

11

Faits marquants

- 12 • Évolution du climat
- 14 • Bâti et rénovation
- 28 • Énergies renouvelables et de récupération
- 31 • Précarité énergétique
- 32 • Adaptation au changement climatique
- 38 • Transition écologique des quartiers
- 39 • Immeubles zéro déchet





ÉDITO FATOUMATA KONÉ

Alors que les effets du dérèglement climatique se font chaque année plus visibles et plus inégalitaires, une chose est certaine : la transition écologique n'est plus une option. Elle est une nécessité pour continuer à faire de Paris une ville vivable, respirable et solidaire.

Durant ces 6 années à la présidence de l'Agence Parisienne du Climat, j'ai pu mesurer à quel point l'Agence est devenue un outil stratégique et opérationnel indispensable pour accompagner cette transformation.

L'Agence occupe aujourd'hui une place singulière : celle d'un espace capable de faire le lien entre les politiques publiques, les citoyennes et citoyens, les collectivités, les professionnels et les acteurs économiques. Elle traduit concrètement les ambitions du Plan Climat, du PLU (plan local d'urbanisme) bioclimatique et des stratégies parisiennes d'adaptation et de résilience.

Son rôle est essentiel : informer, accompagner, fédérer et accélérer la transition écologique.

Ces dernières années, plusieurs dispositifs majeurs ont illustré cette capacité d'action concrète. Je pense évidemment aux programmes Éco-Rénovons Paris et Éco-Rénovons Paris+, qui ont permis d'accompagner des centaines de copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique ; à l'outil de conduite de projet de rénovation CoachCopro créé par l'Agence et désormais déployé en France, ou encore à l'application ENERSIG co-développée avec la Ville afin de mieux piloter les données énergétiques du territoire.

Derrière ces rénovations, il y a des logements mieux isolés, des factures allégées, davantage de confort de vie mais aussi une réduction indispensable de nos émissions de gaz à effet de serre.

Je pense également au travail engagé contre la précarité énergétique, notamment à travers le dispositif Paris Énergie Solidarité, qui accompagne des ménages parmi les plus fragiles face à l'explosion des coûts énergétiques. Car la transition écologique ne pourra réussir que si elle est aussi une transition sociale et juste.

Sous cette mandature, l'Agence a aussi renforcé son action sur l'adaptation au changement climatique avec des dispositifs comme AdaptaVille, plébiscité par les acteurs du territoire et CoprOasis pour accompagner la végétalisation et la gestion des eaux pluviales des copropriétés.

Mais au-delà des outils, je retiens surtout une conviction : face à l'urgence climatique, nous devons continuer à informer, rassurer et accompagner les citoyennes et citoyens. La rénovation énergétique reste encore trop souvent perçue comme complexe ou inaccessible. L'accompagnement humain et la proximité seront essentiels dans les années à venir.

Nous devons également poursuivre le plaidoyer auprès de l'État. Les collectivités ne pourront pas relever seules le défi immense de la rénovation énergétique et de l'adaptation de nos villes. Des financements massifs et durables seront indispensables pour accélérer la transformation de nos territoires et les rendre habitables dans les décennies à venir.

Je veux enfin remercier chaleureusement les équipes de l'Agence, en particulier Karine Bidart, ses adhérents, ses membres fondateurs ainsi que l'ensemble des partenaires engagés à nos côtés.

FATOUMATA KONÉ

Présidente de l'Agence Parisienne du Climat et Adjointe au Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion



ÉDITO KARINE BIDART

Depuis 15 ans, l'Agence Parisienne du Climat œuvre à vos côtés pour accélérer la transformation écologique du territoire. En matière de rénovation énergétique, l'année 2025 a vu le renforcement de notre action d'accompagnement des Parisiennes et des Parisiens pour préparer et se lancer dans des projets globaux, portés par des politiques publiques ambitieuses. Après une très forte progression des inscriptions à CoachCopro, l'Agence est aujourd'hui en contact avec 45 % des copropriétés parisiennes. Le conseil et l'accompagnement apportés au quotidien par l'équipe, en lien avec la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et les services décentralisés de l'État, permettent d'engager chaque année de nombreux projets, qui en inspirent d'autres.

L'accalmie dans le flux entrant des inscriptions des copropriétés en 2025 a permis de renforcer l'accompagnement, pour accélérer la conversion et l'avancement des projets, mais également de déployer un plus large éventail des missions, dans le cadre du nouveau Service Public de la Rénovation et de l'Habitat.

Alors que la crise climatique, et l'étalement des périodes de canicules, toujours plus intenses, impactent en premier les publics les plus pauvres et les plus fragiles, la rénovation énergétique et l'adaptation du bâti et des logements apportent des bénéfices qui dépassent largement le confort d'habiter. En lien étroit avec les architectes et l'ensemble de la chaîne des professionnels, les actions menées permettent non seulement de prendre soin du bâti, de l'embellir, mais surtout de lui rendre une fonction protectrice des occupants, en particulier les plus exposés au réchauffement climatique.

Avec plus de 1 000 travailleurs sociaux et associatifs formés sur les questions de précarité énergétique, et la coordination du nouveau dispositif Paris Énergie Solidarité de la Ville de Paris auprès du réseau concerné, l'Agence affirme son engagement pour une action auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

En contact avec un logement sur 2 à Paris, l'Agence a poursuivi en 2025, l'ouverture de ses activités aux différents enjeux des copropriétés, portés par des programmes

ambitieux de la Ville de Paris : végétalisation, gestion des eaux pluviales, énergies renouvelables et récupération, déchets. En 2026, elle déploiera son action sur les nouveaux sujets de l'adaptation du bâti et des logements au vieillissement, et sur les mobilités douces.

Au-delà du logement, l'Agence Parisienne du Climat prend toute sa part dans l'accompagnement de la montée en compétence et la structuration des filières des acteurs privés et publics sur l'adaptation au changement climatique, avec AdaptaVille, et le parcours d'accompagnement dédié aux collectivités, renforcé en 2025. Il permet d'intégrer de façon optimale toutes les dimensions de l'adaptation non seulement sectorielles mais aussi techniques, dans les opérations d'aménagement urbain ou d'équipements publics, et ce dans une logique interservices.

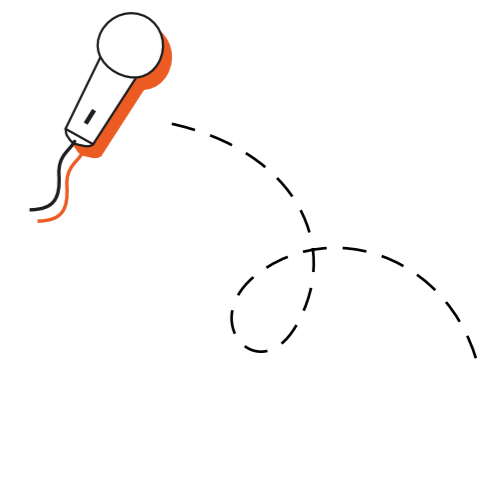
L'année 2025 confirme l'engagement des professionnels auprès de l'Agence pour poursuivre ensemble la transformation de la ville et son adaptation : 850 professionnels affiliés à CoachCopro de tous corps d'état, et plus de 1 000 participants au réseau d'AdaptaVille montrent la mobilisation des acteurs en ce sens. 250 événements organisés en 2025 ont donné une large visibilité à l'engagement des filières et créé de nombreux espaces de dialogue avec les Parisiennes et les Parisiens.

Dans un contexte actuel où la prise de parole pour défendre le bien commun devient un acte militant, l'Agence Parisienne du Climat poursuit, avec une détermination renforcée, une communication très riche pour informer, sensibiliser, inciter au passage à l'acte, mais aussi expliquer les politiques publiques.

À l'issue de ses 6 années de présidence, je souhaite remercier vivement Fatoumata Koné pour son soutien renouvelé et décisif, pour le développement de nos missions, au bénéfice des Parisiennes et des Parisiens, et de la transformation durable du territoire.

KARINE BIDART

Directrice Générale de l'Agence Parisienne du Climat



L'AGENCE ET SA GOUVERNANCE

Membres fondateurs

VILLE DE PARIS • MÉTROPOLE DU GRAND PARIS • CPCU • EDF • MÉTÉO-FRANCE

Conseil d'administration

ASCAUDIT • CPCU • EDF • ELOGIE-SIEMP • FFB GRAND PARIS • FNAIM GRAND PARIS • GRDF • MÉTÉO-FRANCE • MÉTROPOLE DU GRAND PARIS • VILLE DE PARIS • RIVP • SIPPAREC

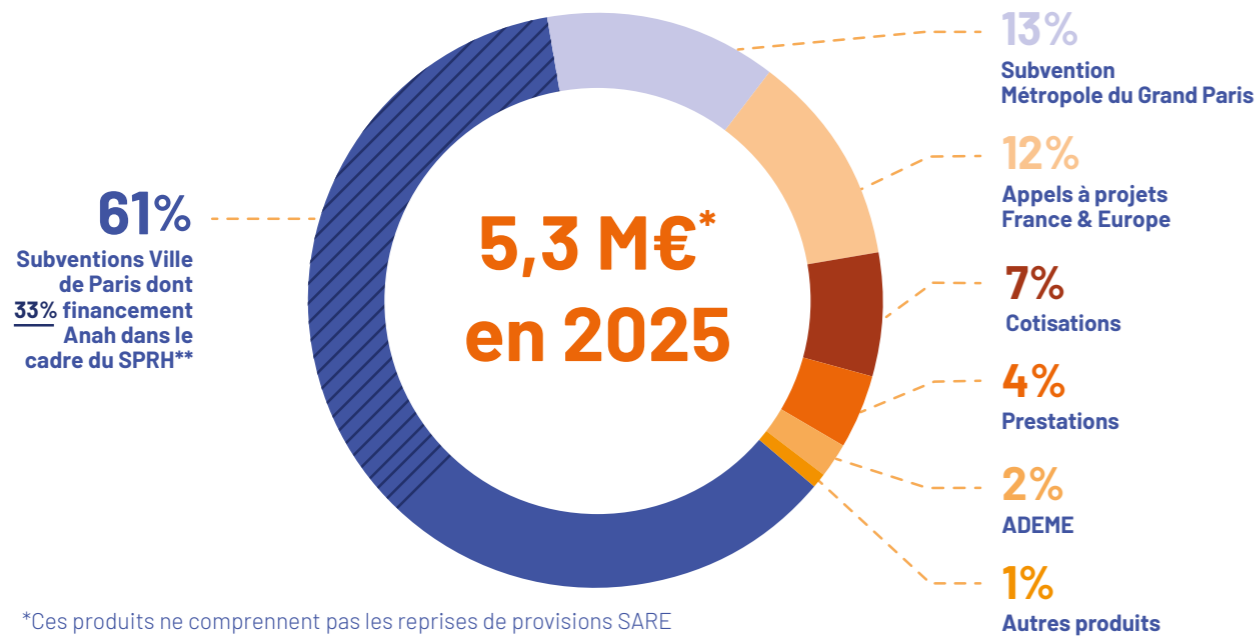
Membres observateurs

ADEME • BANQUE DES TERRITOIRES | CAISSE DES DÉPÔTS

Adhérents

ABCDOMUS • ADIL75 • APUR • ARCHITECTURE PELEGRIN • ATEE • COMPAGNIE DES ARCHITECTES DE COPROPRIÉTÉ • EKOPOLIS • ELOGIE SIEMP • ENEDIS PARIS • ENERA CONSULTING • FFB GRAND PARIS • FNAIM GRAND PARIS • GRDF • ICEB • INSTITUT PARIS RÉGION • MÉTÉO ET CLIMAT • NEPSEN • PARISEINE • POUGET CONSULTANTS • QUALITEL • REANOVA • RIVP • SEMAPA • SENOVA • SIPPAREC • SOCOTEC • SOLIHA • STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE • UNIS

Le financement de l'Agence



L'objectif de l'année 2025 était de maintenir la dynamique des copropriétés entrantes dans la démarche de rénovation de leur immeuble. Nous avons souhaité axer davantage notre mobilisation sur les opérations les plus complexes, sur celles qui ont besoin d'un accompagnement plus soutenu, notamment sur les immeubles d'avant 1914 qui cumulent le plus de difficultés : taille plus modeste, l'architecture faubourienne énergivore et non adaptée au changement climatique, etc.

Pour cela, avec l'Agence Parisienne du Climat, nous avons testé de nouveaux formats de mobilisation de proximité avec des réunions de quartier.



JACQUES BAUDRIER

Adjoint au Maire de Paris chargé du logement, de la rénovation thermique, de l'encadrement des loyers et de la défense des locataires



Le changement climatique frappe d'abord les plus fragiles. Face à l'aggravation des fortes chaleurs, la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat mènent un travail commun essentiel pour adapter la ville et protéger les plus vulnérables. Avec le plan Paris s'adapte, cette coopération permet de déployer des solutions concrètes et adaptées contre les inégalités sociales et climatiques, comme l'aide à l'installation de volets pour mieux protéger les logements des fortes chaleurs.



DAN LERT

Adjoint au Maire de Paris, en charge des transports, des mobilités - Plan Piéton - Plan Vélo - et de la logistique urbaine



L'AGENCE EN BREF

L'équipe de l'Agence Parisienne du Climat en 2025

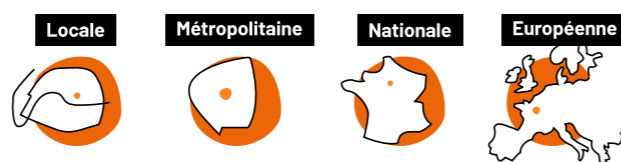
Acteur opérationnel du territoire, l'Agence Parisienne du Climat **contribue à la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris**. Elle mène de nombreuses **actions en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense, du bâti et de l'énergie**, tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique et de sensibilisation à la préservation des ressources.

L'Agence Parisienne du Climat a le statut d'Agence Locale de l'Énergie et du Climat. Elle fait partie du réseau FLAME qui fédère ces agences, et est membre de l'association Grand Paris Climat. Elle est aussi le **guichet unique de conseil et d'accompagnement de la rénovation énergétique et l'espace France Rénov' de Paris**.

L'Agence Parisienne du Climat mène également des projets en partenariat avec les acteurs du territoire sur d'autres thématiques des Plans Climat, en lien avec les enjeux environnementaux :

- L'adaptation du territoire au changement climatique ;
- La végétalisation et la gestion des eaux de pluie ;
- L'efficacité énergétique ;
- Les énergies renouvelables et de récupération ;
- La réduction des déchets ;
- Les mobilités douces.

L'action de l'Agence Parisienne du Climat se décline à l'échelle locale, métropolitaine, nationale et européenne.



Des Parisiennes et Parisiens engagés dans la transition écologique, une dynamique en progression :

près de **200 000** visiteurs uniques et **399 000** pages vues sur le site internet www.apc-paris.com

21 700 abonnés aux réseaux sociaux

+ de 10 700 abonnés aux newsletters professionnelles de l'Agence

+ de 19 000 abonnés à la newsletter grand public de l'Agence

+ de 9 700 participants (particuliers et professionnels) aux événements organisés par l'Agence

PUBLICATIONS

Le Podcast Habiter Durable, un nouveau format pour informer sur la rénovation environnementale à Paris et la maîtrise de l'énergie

- L'Agence a lancé le 10 avril 2025, lors du Forum Habiter Durable, son premier podcast « Habiter Durable » pour répondre à toutes les questions posées au quotidien lors des permanences France Rénov' sur les sujets de la rénovation et de la maîtrise de l'énergie ;
- L'objectif : **informer les Parisiennes et Parisiens sur les enjeux de la rénovation énergétique**, à travers des réponses concrètes, des conseils techniques et des bonnes pratiques ;
- Depuis, deux saisons sont sorties, avec **17 épisodes au total**. Ils couvrent une très large palette de thématiques : la surchauffe dans les logements en été, comment végétaliser sa copropriété, la rénovation du bâti ancien, les différents diagnostics pour son logement et sa copropriété, comment installer un local vélo dans son immeuble, quelles sont les démarches et solutions lorsque son logement est humide, ou encore l'installation des panneaux solaires photovoltaïques dans son immeuble ;
- Sur l'année 2025, on recense **3 177 écoutes** au total en 9 mois.

→ **Découvrir le Podcast Habiter Durable :** www.apc-paris.com/lagence/nos-podcasts/

Les autres publications de l'année

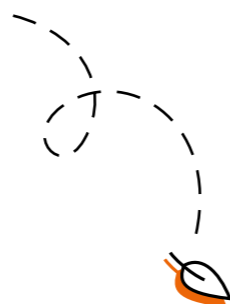
- Guide pratique** | Organiser une balade urbaine autour de l'adaptation au changement climatique
- Guide pratique** | Organiser un atelier participatif sur le confort climatique
- Brochure** | Comprendre les risques liés aux sécheresses à Paris
- Bulletins climatiques parisiens en collaboration avec Météo-France
- Brochure** | CoachCopro : la solution complète pour mettre en œuvre le service public de la rénovation des copropriétés
- Plaquette** | Produire son électricité en copropriété à Paris, c'est possible !

→ **Retrouvez toutes les ressources sur :** www.apc-paris.com/ressources et www.adaptaville.fr/actualites/ressources

Faire connaître les dispositifs locaux d'aide, partager les retours d'expérience, les solutions, les notes de décryptage, informer sur les évolutions à venir : sur l'année 2025, **plus de 80 articles ont été rédigés** par les équipes de l'Agence Parisienne du Climat et diffusés dans les différentes newsletters à destination du grand public, des professionnels et des acteurs institutionnels du territoire.



Faits marquants



Depuis bientôt 15 ans, l'Agence Parisienne du Climat, œuvre aux côtés des acteurs locaux pour **accélérer la transformation écologique du territoire**.

En matière de rénovation énergétique, son action pour conseiller les Parisiennes et Parisiens a connu une très forte croissance ces dernières années. L'Agence est aujourd'hui **en lien via CoachCopro avec 40% du parc résidentiel privé**. Les projets se sont multipliés à un rythme soutenu, portés par des politiques publiques incitatives.

Après deux années de forte augmentation du recours des Parisiennes et Parisiens aux services proposés par l'Agence, et un pic en 2023-2024, un nouveau cycle s'est ouvert en 2025 : celui de la consolidation et de la conversion des projets en chantiers tangibles.

Plus de **250 événements** ont été organisés tout au long de l'année pour accompagner les différents publics : **11 000 personnes** (particuliers et professionnels) ont été sensibilisées par l'Agence en 2025 sur la transition écologique.

L'Agence déploie également **son action pour le territoire autour des enjeux de la ville dense** : végétalisation, gestion des eaux pluviales, énergies renouvelables et de récupération, mobilités douces, déchets. Le contact privilégié avec les copropriétaires permet d'adresser la gestion durable du bâtiment dans sa globalité et, dans ce cadre, elle anime différents dispositifs parisiens qui ont vocation à se déployer tels que « CoprOasis » ou « Immeubles Zéro Déchet ».

Dans une logique plus transversale et de co-construction, l'Agence a mis en place en 2025 de nouvelles initiatives pour aborder ces questions de **transitions écologiques à l'échelle du quartier**

et embarquer la diversité des parties prenantes du territoire (association, professionnel, mairie d'arrondissement, établissement public, usagers...). L'accent a été mis sur la participation citoyenne et l'inclusion ou encore la poursuite de l'accompagnement de la création de communautés d'énergie.

Le lancement en fin d'année de Paris Énergie Solidarité, le nouveau dispositif de lutte contre la précarité énergétique de la Ville de Paris, coordonné par l'Agence Parisienne du Climat, témoigne de la volonté de l'Agence de s'investir **pour une transition écologique plus juste et plus inclusive**.

L'Agence accompagne également la **structuration de filières professionnelles** et la montée en compétence des acteurs de la rénovation environnementale du bâti et de l'adaptation au changement climatique du territoire (espace urbain et bâti).

Concernant **l'adaptation au changement climatique des territoires**, elle anime aujourd'hui **le réseau francilien AdaptaVille qui a mobilisé plus de 1 000 professionnels lors des événements**, produit régulièrement des documents ressources de référence et a testé, en 2025, un accompagnement sur mesure de communes pilotes du territoire de la Métropole du Grand Paris.

Sur le plan national, **CoachCopro** se développe afin d'accompagner des territoires, toujours plus nombreux, dans la mise en œuvre du service public de la rénovation des copropriétés. On compte aujourd'hui 30 territoires utilisateurs. Ainsi, 50% des copropriétés françaises ont accès à ce service. La plateforme s'est développée en 2025 avec de nouveaux services testés dans la métropole parisienne puis mis à disposition de la communauté.



ÉVOLUTION DU CLIMAT

L'Agence collabore activement avec la Ville de Paris et Météo-France pour **rendre accessibles à toutes et tous, les enjeux du changement climatique** à l'échelle de la métropole parisienne et leurs impacts.

Son action repose sur trois piliers : **éclairer les citoyennes et citoyens** par des explications pédagogiques, **sensibiliser aux défis futurs**, et **équiper la population** d'outils concrets. Par ailleurs, elle contribue régulièrement à l'élaboration des politiques publiques en matière d'énergie et de climat, tout en assurant la promotion des mesures issues de ces travaux auprès des habitantes et habitants et de son large écosystème professionnel.

Informer et former sur le changement climatique avec Météo-France

L'Agence publie chaque année, en lien étroit avec Météo-France, des bulletins climatiques annuels et saisonniers ainsi que diverses brochures afin d'informer sur le changement climatique et ses conséquences sur le territoire. Elle organise également des événements pour mobiliser les Parisiennes et Parisiens autour de ces enjeux.

Des exemples d'actions menées en 2025 :

- Une visite de la station météorologique Paris-Montsouris ;
- Une balade urbaine « Chaleur en ville » développée avec Météo-France et la Ville de Paris, en lien avec le projet de recherche Paname ;
- Trois balades urbaines « Adapter la ville aux conséquences du changement climatique » pour découvrir comment la ville et ses usagers peuvent s'adapter aux impacts du changement climatique. Réalisée avec la mairie du 12^e arrondissement et la Mairie du 13^e arrondissement pour les habitants, la 3^e a été organisée pour les agents de la DRIEAT Île-de-France (UD75). Sujets abordés : surchauffe espace public, surchauffe bâtiments, biodiversité & gestion écologique ;
- La publication d'une brochure sur la sécheresse à Paris ;
- La publication de 5 bulletins climatiques (saisonniers et annuel) ;
- La mise à jour du lexique canicule, avec les dernières données de Météo-France.



Extrait du bulletin climatique annuel 2025

L'année 2025 s'est distinguée par **des températures et un ensoleillement records**, ainsi que par de faibles précipitations dans la capitale. Elle poursuit surtout la tendance au réchauffement climatique, s'inscrivant comme la **5^e année la plus chaude** depuis le début des mesures.

Comprendre les risques liés aux sécheresses à Paris

La Ville de Paris, au cœur du bassin Seine-Normandie et traversée par la Seine, jouit aujourd'hui d'une certaine résilience face aux sécheresses, et a été relativement épargnée par rapport à d'autres villes européennes comme Barcelone. Mais alors qu'elle dépend grandement de la ressource en eau pour les besoins de sa population, l'arrosage et le nettoyage de ses espaces, son approvisionnement en énergie et nourriture ou la navigation fluviale, **le changement climatique fait peser la menace de sécheresses extrêmes**, avec un risque de pénuries, de bouleversement de certaines activités humaines et de dégâts causés à l'environnement.

Pourquoi les sécheresses devraient-elles s'intensifier à Paris et dans son bassin ? Comment se sont manifestées les grandes sécheresses précédentes ? Quelles conséquences pourrait avoir une sécheresse majeure ? Quelles actions sont mises en place pour s'adapter à ce risque ?

Dans le cadre de sa mission d'information, l'Agence Parisienne du Climat a réalisé un document pédagogique pour **éclairer les Parisiennes et Parisiens et les décideurs sur le phénomène de sécheresse et les risques associés pour Paris**. Cette publication s'appuie sur l'expertise de Météo-France, de la Ville de Paris et de l'agence de l'eau Seine-Normandie.



Les températures moyennes relevées sont supérieures aux normales en Île-de-France et dans la capitale. Pour illustrer, 9 mois sur 12 ont présenté des températures moyennes, tant maximales que minimales, au-dessus des normes.



Promouvoir et décrypter les politiques publiques énergie-climat

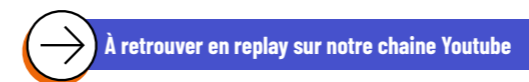
En 2025, l'Agence a particulièrement œuvré pour **faire connaître et rendre accessibles au plus grand nombre les politiques énergie-climat**, que ce soit au niveau local ou international.

Pour permettre de mieux appréhender les enjeux et actions principales des multiples plans stratégiques locaux, des synthèses ont été diffusés via les différents canaux de communication de l'Agence, notamment :

- Le PLU bioclimatique : quelles nouveautés ?
- Le Plan Climat 2024-2030 : ce qu'il faut en retenir
- La stratégie de résilience de la Ville de Paris
- ParisPluie : un plan innovant pour une meilleure gestion de l'eau en Ville
- Le nouveau Plan Biodiversité
- Le Plan Parisien Santé Environnement

Deux **Cafés Climat** ont été organisés sur des sujets du Plan Climat parisien :

- Relever le défi du solaire photovoltaïque avec la participation de l'Adjoint en charge du Plan climat ;
- Protéger les enfants de la surchauffe dans les écoles lors des vagues de chaleur.

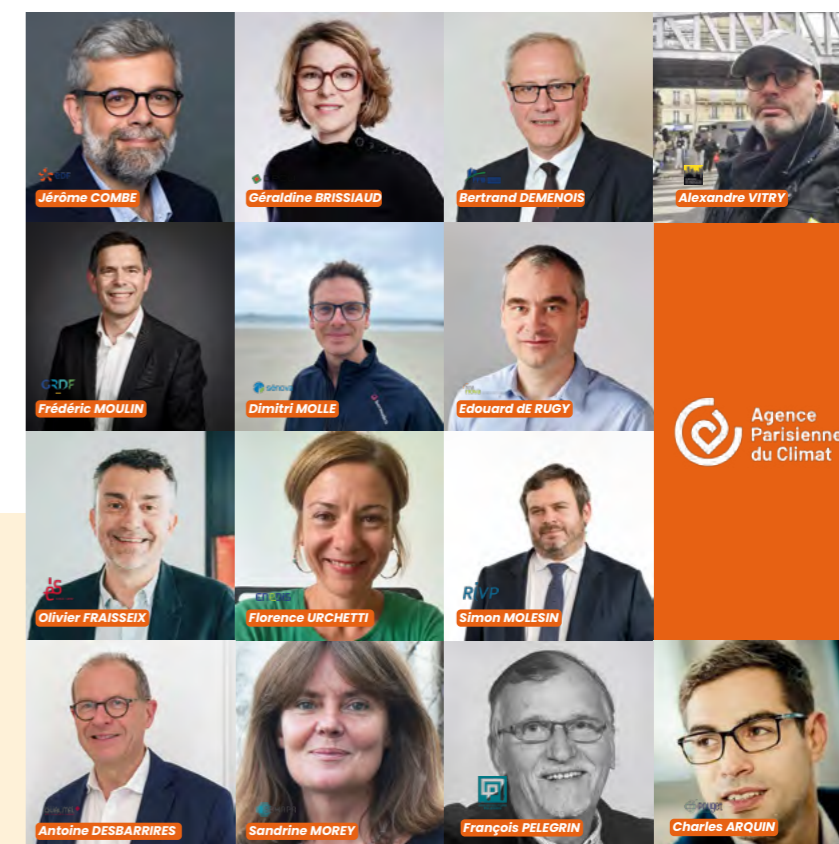
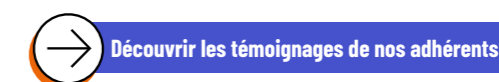


Sur le plan national, un article a été rédigé suite à la publication du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) : Le PNACC 3 ou comment la France se prépare au pire ?

Enfin, au niveau international, l'Agence a proposé en décembre, **un article d'analyse très complet sur la COP 30**, qui s'est tenue à Belém et s'est clôturée sur un accord inférieur aux ambitions attendues : COP30 : Bilan et enjeux clés de la Conférence de Belém.

10 ans après la COP21 : donner la parole aux acteurs du territoire pour faire le bilan

À l'occasion des 10 ans de la COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015, l'Agence Parisienne du Climat a invité ses adhérents à témoigner sur l'état de l'action climatique, les mesures mises en place pendant la décennie écoulée et les défis qu'il reste à relever pour tenter de respecter l'Accord de Paris et s'adapter aux conséquences du changement climatique. Au total, 14 adhérents ont répondu présents à l'appel, et ont partagé leur témoignage.



BÂTI ET RÉNOVATION

FRANCE RÉNOV' ET COACHCOPRO

En tant qu'Espace Conseil France Rénov', l'Agence Parisienne du Climat assure le rôle de guichet unique parisien pour l'information, le conseil et l'accompagnement des particuliers et des copropriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

2025 a été la première année de mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) de Paris, dans une logique de continuité des actions déjà établies pour l'Espace Conseil France Rénov' porté par l'Agence.

Après deux années de forte augmentation du recours des Parisiens et Parisiennes aux services proposés par l'Agence, et un pic en 2023-2024, **l'action 2025 s'inscrit dans une logique de qualité du service et de transformation effective des projets en travaux.**

Restructurer l'action pour améliorer la qualité des services en continu

L'année 2025 a permis de **renforcer la démarche qualité**, de **moderniser les outils** et de **consolider l'accompagnement territorial**, avec un suivi dédié par arrondissement parisien.

L'Agence veille notamment à assurer une couverture équilibrée du territoire parisien, en garantissant un accès homogène à l'information et au conseil, quel que soit l'arrondissement de résidence, travail mené avec l'ensemble des arrondissements. Un accompagnement spécifique des copropriétés par arrondissement est assuré, avec une conseillère ou un conseiller dédié. Cette organisation permet de maintenir une présence opérationnelle à l'échelle du territoire, tout en adaptant l'accompagnement aux spécificités des projets.



Lors des rencontres nationales de l'habitat privé organisées en novembre 2025 par l'Anah, son président Thierry Repentin a affirmé qu'un virage qualitatif des rénovations s'est opéré depuis plusieurs années, une réalité qui s'observe dans tous les territoires : **« en 2025 nous rénovons plus et nous rénovons mieux ».**

Rénover et adapter les logements parisiens avec France Rénov'

L'Agence a poursuivi son rôle de guichet unique parisien pour l'information et l'accompagnement des ménages et des copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique, en assurant un haut niveau d'exigence qualitative dans le traitement des demandes.

Chiffres clés de l'activité en 2025

8 343
appels reçus

1 807
rendez-vous téléphoniques réalisés

4 800
demandes reçues via le site internet

En avril, l'Agence a mis en place une enquête d'évaluation systématique du service :

- À l'issue des rendez-vous téléphoniques, les usagers sont invités à évaluer le service sur six critères : Clarté des explications, Exhaustivité des réponses apportées, Courtoisie et disponibilité, Utilité des informations reçues, Facilité de prise de rendez-vous, Adéquation des créneaux proposés ;
- **Le résultat annuel est de 4,62/5, un score élevé qui confirme la qualité du travail mené par les équipes ;**
- L'analyse qualitative des retours met en évidence un fort taux de satisfaction exprimée spontanément, traduisant la qualité perçue de l'accompagnement.



LAURENT BRESSON

Directeur de la DRIHL,
Direction régionale
et interdépartementale
de l'Hébergement et
du Logement à Paris



En 2025, l'Agence Parisienne du Climat confirme son rôle central dans la mise en œuvre du service public de la rénovation de l'habitat à Paris. En tant qu'Espace Conseil France Rénov', l'Agence assure pleinement ses missions d'information, de conseil et d'orientation des ménages, désormais renforcées par le passage obligatoire des dossiers MaPrimeRénov' Parcours accompagné. Cette évolution valorise l'expertise des conseillers énergéticiens des ECFR et renforce l'ancrage territorial de l'accompagnement des projets d'amélioration de l'habitat. Dans le même esprit, à l'échelle des copropriétés, CoachCopro, conçu de manière ingénieuse par l'Agence Parisienne du Climat et déployé avec les ECFR en Île-de-France, s'impose dans un contexte de massification de la rénovation énergétique comme un outil structurant, facilitant l'accompagnement des projets collectifs.

BÂTI ET RÉNOVATION

FRANCE RÉNOV' ET COACHCOPRO

Accélérer la rénovation des copropriétés parisiennes avec CoachCopro

Comme pour l'activité de conseil auprès des particuliers, l'année 2025 a été marquée par une évolution du modèle d'intervention de l'Agence dans l'accompagnement des copropriétés : moins centré sur le volume d'entrées et davantage orienté vers **la consolidation, la qualification et la sécurisation des parcours**.

L'accompagnement des copropriétés s'inscrit désormais dans **une logique de maturité des projets, avec un enjeu prioritaire de transformation des études en décisions de travaux** et d'engagement effectif dans les opérations de rénovation.

À la fin de l'année 2025 :

- **Plus de 16 200 copropriétés** sont inscrites sur CoachCopro à Paris, soit environ 40 % du parc d'habitat privé ;
- Parmi celles-ci, **6 560 copropriétés** sont actives en 2025 (soit 243 000 logements concernés) ;
- **1 682 nouvelles copropriétés** (43 000 logements) se sont inscrites sur CoachCopro durant l'année ;
- 752 demandes de subventions ont été reçues pour la mise en place d'un Diagnostic Technique Global (DTG) ;
- 239 copropriétés ont été intégrées dans Éco-Rénovons Paris +, représentant 10 814 logements ;
- **Plus de 150 copropriétés** se sont engagées en phase de maîtrise d'œuvre.

Faciliter l'intégration des copropriétés dans les dispositifs financiers

La dynamique des demandes de chèque DTG s'est poursuivie, avec 752 demandes enregistrées en 2025. Un travail de qualification renforcé est réalisé depuis le début de l'année par l'équipe des conseillers avant orientation vers les dispositifs financiers, afin :

- De sécuriser les parcours ;
- D'éviter les abandons en cours de démarche ;
- De concentrer les moyens publics sur des copropriétés réellement prêtes à s'engager.

La nouvelle édition du programme d'intérêt général « Éco-Rénovons Paris + » (ERP +) de la Ville de Paris, est un levier puissant pour inciter l'engagement de projets.

En 2025, l'action combinée de l'Agence avec la Ville de Paris et ses opérateurs a permis **l'intégration de 239 copropriétés dans le dispositif Éco-Rénovons Paris +, représentant 10 814 logements**.

Enfin, depuis novembre 2025, l'Agence est la porte d'entrée du nouveau dispositif d'aides Métropole Rénov' de la Métropole du Grand Paris, qui permet de soutenir les copropriétés jusqu'à 50 logements dans le montage d'un projet de rénovation d'ampleur.



Table ronde d'ouverture du Forum Habiter Durable 2025, animée par Karine Bidart



BÂTI ET RÉNOVATION

MOBILISATION DES COPROPRIÉTAIRES

Afin de sensibiliser les Parisiennes et Parisiens et les informer sur les dispositifs et accompagnement disponibles pour la rénovation et l'amélioration environnementale de l'habitat, l'Agence Parisienne du Climat a organisé de nombreux événements en présentiel et en distanciel en 2025, permettant de mobiliser **près de 4 120 copropriétaires**.

Au total, ce sont **144 événements** que l'Agence Parisienne du Climat a organisés sur ces sujets, ou auxquels les collaborateurs et collaboratrice de l'Agence sont intervenus en 2025.

Donner les clés aux copropriétaires pour mener un projet de rénovation de A à Z

Maîtrise de l'énergie, aspects règlementaires, méthodologie d'un projet de rénovation... De nombreux sujets opérationnels sont abordés tout au long de l'année, afin **d'outiller concrètement les copropriétaires pour faire avancer leur projet de rénovation**.

En 2025, les thématiques en lien avec **l'amélioration environnementale des immeubles** sont très présentes (rénover sa copropriété pour un été plus frais à l'échelle de l'immeuble et du logement, photovoltaïque en copropriété, les pompes à chaleur collectives...).

Dans un contexte de **recrudescence des fraudes à la rénovation**, l'Agence a également mis en place un rendez-vous dédié sur le sujet, en complément de plusieurs publications pour aider les copropriétaires à identifier les situations suspectes et à adopter les bons réflexes.

Près de 15 visites et balades de copropriétés ont également été organisées au cours de l'année afin de permettre aux participants de bénéficier de retours d'expériences concrets et de pouvoir échanger entre eux. Ce format, très plébiscité par les copropriétaires, a permis de rassembler plus de 220 personnes.

Chiffres clés de la mobilisation des copropriétaires en 2025

144

événements organisés ou auxquels l'Agence a participé sur l'année

4 120

copropriétaires sensibilisés sur les sujets de rénovation énergétique

+ de 1 000

participants au Forum Habiter Durable

Concrétiser les projets de rénovation lors du Forum Habiter Durable

Le Forum Habiter Durable, organisé depuis 11 ans par l'Agence Parisienne du Climat, est l'évènement de référence pour la rénovation des copropriétés sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. En 2025, **plus de 1 000 participants** étaient présents tout au long de la journée : copropriétaires (occupants et bailleurs), syndicats de copropriété, acteurs institutionnels et professionnels de la rénovation, toutes et tous animés par la volonté d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique des logements parisiens.

Avec **plus de 50 exposants** réunis à l'Hôtel de Ville de Paris, le Forum Habiter Durable 2025 a offert aux visiteurs un panorama complet des acteurs clés du secteur.

Plusieurs directions de la Ville de Paris étaient également présentes pour répondre aux questions du public (Direction du Logement et de l'Habitat, Direction de la Propreté et de l'Eau, Direction de la Santé Publique et son Observatoire parisien en santé environnementale).

Une grande diversité de formats a été proposée tout au long de la journée, notamment :

- Dix conférences thématiques (sa copropriété, rénover le bâti ancien en conservant le patrimoine, végétaliser, financer un projet de rénovation, choisir le bon diagnostic pour son immeuble) ;
- Une table ronde réunissant les acteurs institutionnels pour aborder le ciblage renforcé sur la rénovation des passoires énergétiques à Paris en 2025 avec la participation de l'Anah, ainsi que des élus parisiens et métropolitains ;
- Deux séquences de retours d'expérience d'une copropriété lauréate des Trophées Métropolitains CoachCopro 2024.

Enfin, cette édition 2025 a été organisée dans une logique de **renforcement des engagements responsables et durables initiés en 2024**, ce qui a valu à l'Agence Parisienne du Climat d'obtenir le niveau 2 du label « Évènement Éco-Engagé » du REEVE (réseau éco-évènement).



Forum Habiter Durable 2025



Visite d'une copropriété rénovée dans le 18^e arrondissement

BÂTI ET RÉNOVATION

MOBILISATION DU RÉSEAU ET DES PROFESSIONNELS

En 2025, l'Agence a continué à renforcer son action auprès des professionnels du bâtiment et de l'habitat. Au-delà des formations et événements organisés tout au long de l'année, **l'offre de service s'est étoffée** avec la sortie d'un nouvel annuaire des professionnels, et un accompagnement renforcé proposé aux acteurs de l'immobilier.



Près de **76 événements à destination des professionnels** de la rénovation sur les sujets d'actualités ont été organisés en 2025, ils ont permis de toucher **plus de 3 200 professionnels**.

Faciliter la recherche de professionnels qualifiés à travers le nouvel annuaire CoachCopro

L'année 2025 a été marquée par la **sortie d'un nouvel annuaire des professionnels CoachCopro**, après une refonte complète. Cette refonte répondait à un triple objectif : **augmenter sa visibilité** en l'intégrant directement à CoachCopro, **améliorer ses fonctionnalités** (parcours d'inscription, expérience utilisateurs, back-office) et **réduire ses coûts de fonctionnement** grâce à un développeur unique pour l'annuaire et CoachCopro.

Du point de vue de l'expérience utilisateur, la nouvelle version de l'annuaire offre plus de visibilité aux professionnels affiliés au dispositif CoachCopro et **facilite les recherches des copropriétaires qui souhaitent s'engager dans un projet de rénovation énergétique**, notamment via l'ajout de filtres permettant un meilleur ciblage.

L'annuaire s'est également étoffé de nouveaux professionnels en passant de **788 à 855 professionnels affiliés entre fin 2024 et fin 2025**, soit une augmentation de 9%.

Parmi les nouveaux affiliés, on retrouve des professions qui sont directement liées **au développement des activités de l'Agence** sur la transition environnementale et énergétique des copropriétés :

- 12 nouveaux paysagistes ;
- 5 nouveaux installateurs de panneaux photovoltaïques ;
- 1 nouvel installateur de panneaux solaires thermiques ;
- 5 installateurs de pompes à chaleur.

Les actions en faveur des professionnels de la rénovation se traduisent également par **une programmation événementielle dédiée à ce public**, avec la mise en place d'un nouveau format en 2025 : les échanges techniques, dont l'objectif est de pouvoir accompagner les professionnels de manière plus précise sur leurs projets en cours.

Le premier échange, organisé en avril, a porté sur le sujet de la végétalisation en copropriété, et notamment le dispositif CoprOasis de la Ville de Paris, dont l'Agence Parisienne du Climat est la porte d'entrée.

Participer aux événements réseau pour faire connaître l'action de l'Agence

L'Agence Parisienne du Climat a participé activement à de nombreux événements du réseau, permettant de faire connaître son action à un plus large public sur le territoire francilien :

- **Le salon EnerJ-meeting à Paris** en février, sur la thématique « Bâtir et Rénover CAP 2050 : sobriété, efficacité, décarbonation, adaptation et résilience » ;
- **Le salon Passibat en mars** ;
- **Le Salon des Maires d'Île-de-France en juin**, aux côtés de Grand Paris Climat, afin de mettre en avant les dispositifs CoachCopro et AdaptaVille auprès des élus et des acteurs institutionnels ;
- **La journée toitures biosolaires** de l'Adivet en juin ;
- **Le salon Rénodays** en octobre, sur le stand de l'Anah.



L'Agence Parisienne du Climat et l'Architecte de copropriété doivent rapprocher leurs compétences pour développer les projets énergétiques parisiens. L'investissement important des équipes de l'Agence facilite la prise en main des projets pour l'Architecte lors des premiers échanges avec les propriétaires. L'Agence Parisienne du Climat apporte le respect institutionnel, rassurant le propriétaire. L'Architecte apporte l'accompagnement et la garantie de la bonne exécution du projet dans son rôle de chef d'orchestre jusqu'à la fin du chantier.

AYMERIC MÉNAGER
Architecte, A3M Architectes



Consolider la relation avec les syndicats de copropriété, acteurs moteurs sur le terrain

Les syndicats constituent un public incontournable de l'habitat privé parisien. En tant qu'interlocuteurs privilégiés des conseils syndicaux et des copropriétaires, ils jouent un rôle déterminant dans l'émergence, la structuration et la mise en œuvre des projets de rénovation.

L'Agence Parisienne du Climat entretient aujourd'hui un contact établi avec **2 400 gestionnaires représentant 1 200 cabinets de syndicats**, constituant un réseau professionnel large, actif et mobilisable à l'échelle du territoire parisien. L'année 2025 marque une étape importante avec **la création d'un poste spécifiquement dédié à l'animation des professionnels de l'immobilier**, afin notamment de concevoir des outils adaptés aux besoins opérationnels des gestionnaires, assurer un suivi régulier des acteurs clés du territoire, et élargir progressivement l'action de l'Agence auprès des acteurs de l'immobilier, notamment les gestionnaires de biens, afin de mieux mobiliser les propriétaires bailleurs dans les démarches de rénovation.

Chiffres clés 2025

76 événements à destination des professionnels et syndicats

1 980 abonnés à la newsletter Fil'Syndic

3 200 professionnels sensibilisés

855 professionnels référencés sur l'annuaire CoachCopro de la Métropole du Grand Paris

Contact établi avec :

2 400 gestionnaires représentant **1 200** cabinets de syndicats



Rencontres techniques CoachCopro, mai 2025



Le partenariat entre l'Agence Parisienne du Climat et les syndicats joue un rôle clé dans l'accélération de la rénovation des copropriétés parisiennes. Grâce à un accompagnement à la fois exigeant et constructif, l'Agence Parisienne du Climat contribue à la montée en compétence des professionnels et facilite le parcours de rénovation. Cette coopération de terrain, fondée sur la confiance, fait avancer concrètement les projets.

DOROTHÉE LAVOUTE
Directrice de l'agence Loiselet & Daigremont de Vincennes



Un dispositif d'animation structuré a été mis en œuvre, comprenant :

- **La création d'un kit syndic**, centralisant les ressources nécessaires à la conduite d'un projet de rénovation ;
- L'organisation de webinaires d'information ;
- La **tenue de rendez-vous en cabinets** (10 en 2025), permettant un accompagnement à l'échelle des portefeuilles ;
- Le lancement d'une **newsletter trimestrielle** dédiée : le Fil'Syndic.

Un travail d'identification des syndicats disposant du plus grand nombre de copropriétés inscrites sur CoachCopro et d'analyse de la maturité des projets de leurs portefeuilles a également été réalisé. Cette approche, fondée sur la connaissance fine du tissu professionnel parisien, permet d'orienter les actions vers les acteurs à plus fort potentiel de transformation.

Au total, 35 événements ont été organisés en 2025, permettant de **toucher 542 syndicats**.

BÂTI ET RÉNOVATION

ARCHITECTURE ET URBANISME

L'Agence Parisienne du Climat travaille de concert avec la Ville de Paris (Direction de l'Urbanisme, Direction du Logement et de l'Habitat) et l'Unité Départementale Architecture et Patrimoine de Paris de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF), afin de **favoriser l'éco-rénovation des copropriétés, de concilier les enjeux climatiques et ceux de la préservation du patrimoine dans la transformation du parc bâti privé.**

En 2025, elle a accentué ses activités de conseil sur la technique de rénovation, l'énergie et le climat auprès de la Direction d'Urbanisme de la Ville de Paris. La collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France et la DRAC IDF s'est également renforcée.

Accompagner les copropriétés pour faciliter le déploiement de projets à fort impact

L'Agence a continué à apporter un conseil auprès des copropriétés pour l'obtention de leur Déclaration Préalable de travaux de rénovation énergétique, en accompagnant une vingtaine de copropriétés.

Cet accompagnement consiste à **conseiller techniquement la copropriété sur les choix de projets**, et sur leur présentation aux services instructeurs (de la Direction de l'Urbanisme et des Architectes des Bâtiments de France), et à faciliter au besoin le lien entre les différents acteurs.

Par ailleurs, au cours de l'année, l'Agence a partagé **324 avis dans le cadre de l'instruction de Déclarations Préalables** et, dans une moindre mesure, de Permis de Construire pour éclairer les services instructeurs.

Ce volume d'activité marque **une hausse significative par rapport à l'année précédente** (276 avis rendus en 2024). Environ deux tiers des avis rendus concernent des copropriétés, un tiers d'entre elles avaient été accompagnées par l'Agence aux premières phases de leur projet et proposent des projets globaux de rénovation.

Contribuer à la rédaction des documents supports d'urbanisme

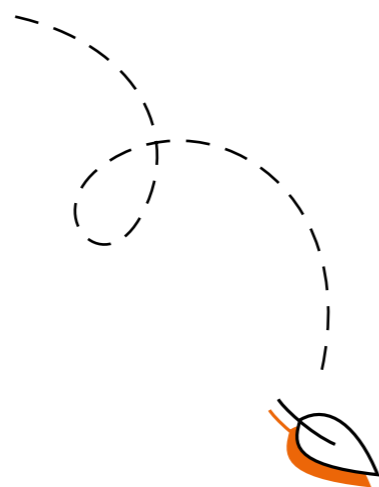
L'Agence a contribué activement à la **rédaction du guide environnemental d'application du Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique de la Ville de Paris**, en particulier le chapitre portant sur la rénovation de l'existant, afin que le cas des copropriétés soit pleinement intégré au document. Ce guide, publié en avril 2025, est une pièce importante en faveur d'une meilleure prise en compte par les maîtres d'œuvre parisiens des exigences réglementaires, de faisabilité urbanistique et architecturale, et des besoins thermiques du bâti.

En parallèle, l'Agence a contribué à l'élaboration d'une nouvelle fiche à remplir par les pétitionnaires de Déclarations Préalables pour des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) qui sera mise en ligne prochainement.

Renforcer le dialogue avec les administrations en charge de l'urbanisme et du patrimoine

Plusieurs actions ont été menées au cours de l'année par l'Agence afin de sensibiliser les acteurs de l'urbanisme et du patrimoine à la rénovation énergétique et à renforcer le dialogue :

- Dans le cadre du Forum Habiter Durable, une conférence a été organisée sur le patrimoine et la rénovation énergétique des copropriétés anciennes avec le chef du Service du Permis de Construire et du Paysage de la Rue de la DU (SPCPR), et le chef de l'Unité Départementale Patrimoine et Architecture de Paris (UDAP 75), illustrant la collaboration entre ces administrations en lien avec l'Agence Parisienne du Climat ;
- L'Agence a délivré, le 25 septembre, une formation aux 50 agents du SPCPR sur les réglementations thermiques et énergétiques en vigueur (RE 2020 et RT de l'existant) ;
- En collaboration avec le SPCPR, l'Agence a organisé un séminaire d'une journée ayant vocation à rapprocher les acteurs parisiens de la rénovation énergétique et ceux de la protection du patrimoine, un temps fort remarquable.





BÂTI ET RÉNOVATION

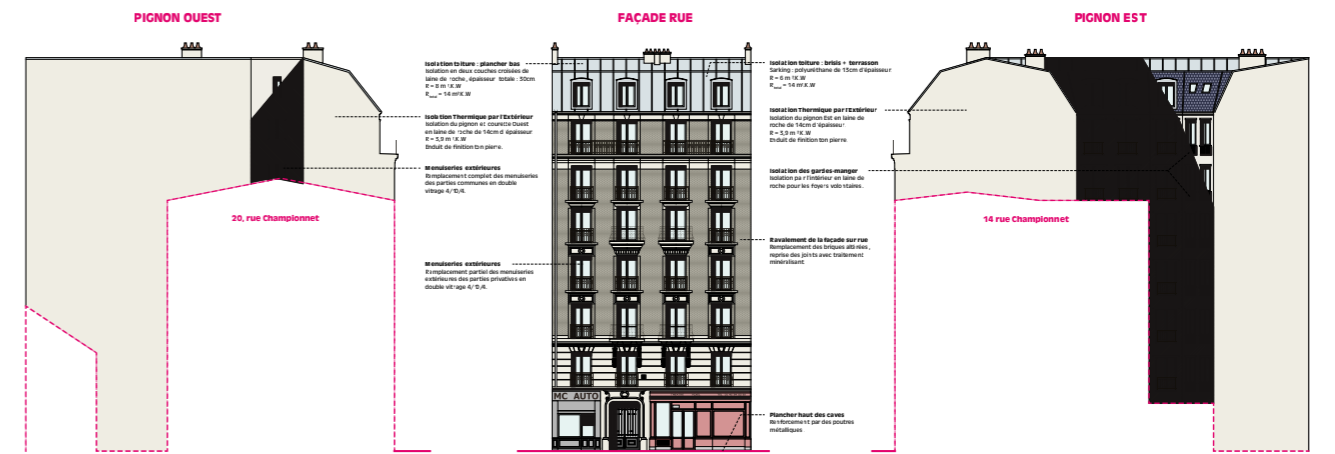
ARCHITECTURE ET URBANISME

Informer et acculturer les copropriétaires

L'Agence, en collaboration avec Grand Paris Climat, a mis en ligne **20 fiches de retours d'expérience sur CoachCopro**, qui ont été agrémentées d'information et visuels architecturaux. Cette double entrée – thermique et patrimoniale – apporte des réponses concrètes aux interrogations des copropriétaires comme des professionnels : comment concilier amélioration des performances énergétiques et respect de l'identité du bâti ? Les documents graphiques facilitent la projection et permettent d'identifier des solutions reproductibles dans des immeubles aux caractéristiques proches. Ce travail se poursuit en 2026 avec la mise à jour de 20 nouvelles fiches.



Extrait de la fiche CoachCopro du 18 rue Championnet, Paris 18^e



Renforcer les collaborations avec les écoles d'architectures

L'Agence a poursuivi et accentué ses collaborations avec les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) de la région :

- À travers le concours « Réinventer l'existant » de la DRAC IDF et de la DRIEAT : l'Agence a apporté son analyse des projets candidats au cours de l'été 2025, participé à la commission technique et Karine Bidart, Directrice Générale de l'Agence Parisienne du Climat, en a présidé le jury. Le sujet de la copropriété, et plus largement de l'habitat collectif en ville, a fait l'objet en 2025, de manifestations d'intérêt plus fréquentes par les étudiantes, étudiants, professeurs et professeurs d'architecture que les années précédentes ;

- Avec le **Mastère Spécialisé Transformation Ecologique des Constructions du XX^e siècle (TEC XX) de l'ENSA de Versailles**, la collaboration s'est renouvelée avec la promotion 2025-2026 sur 2 cas d'études de copropriété. La copropriété site d'étude de la promotion 2024-2025 devrait lancer début 2026 sa mission de Maitrise d'Œuvre de Conception ;
- Enfin, l'Agence a pu **présenter à la Mairie du 18^e arrondissement un diagnostic urbain, architectural et environnemental du quartier Chapelle** réalisé en 2025 par deux étudiantes dans le cadre de leur Projet de Fin d'Étude à l'ENSA de Paris La Villette. Ce diagnostic doit permettre d'engager de plus amples concertations avec les habitants du quartier et inciter à la transition écologique des interfaces entre ses espaces privés et l'espace public.

BÂTI ET RÉNOVATION COACHCOPRO NATIONAL

CoachCopro, un outil métier robuste, largement déployé en France

Lancé en 2013 auprès de 3 territoires pilotes, le dispositif CoachCopro n'a cessé de prendre de l'ampleur à l'échelle nationale pour atteindre **30 territoires utilisateurs en 2025**. **Près de 40 000 copropriétés sont inscrites** sur la plateforme, en faisant un vivier de projets considérable, et une source d'information qualitative pour l'évaluation des politiques publiques notamment. En 2025 l'outil CoachCopro a permis de tester avec succès les remontées de données du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) auprès de l'Anah. CoachCopro poursuit son déploiement en France pour accompagner les copropriétés, les professionnels et les collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique.

Chiffres clés CoachCopro national en 2025

39 578

copropriétés inscrites sur la plateforme en France

30

territoires (collectivités, opérateurs, services publics locaux) utilisent CoachCopro au quotidien pour accompagner les copropriétés

150

conseillères et conseillers France Rénov' utilisent CoachCopro chaque jour

50%

des copropriétés françaises sont situés sur un territoire couvert par CoachCopro

1 000

professionnels de la rénovation référencés et affiliés à CoachCopro sur les 4 annuaires locaux

Sur le territoire du Grand Paris, ce sont plus de

25 000

copropriétés qui sont inscrites à la plateforme fin 2025, en vue d'un accompagnement vers des travaux de rénovation des immeubles

Un réseau national porté par une animation locale active

Les équipes de l'Agence Parisienne du Climat ne cessent de renforcer ce réseau national avec un objectif partagé : **faciliter l'accès à l'information, aux outils et aux bons interlocuteurs pour faire avancer concrètement les projets**. En 2025 encore, l'animation du réseau CoachCopro - composé d'experts de l'action publique - ALEC, espaces France Rénov', opérateurs, collectivités - assure la dynamique engagée depuis plus de 10 ans auprès de tous les utilisateurs, leurs territoires et les porteurs de projet accompagnés. **CoachCopro se démarque par le lien créé entre les territoires**. Les fonctionnalités, les performances et le rôle joué par la plateforme et l'équipe dédiée sur l'animation des filières, inspire de nombreux acteurs européens.

Chiffres clés animation 2025

10

newsletters envoyées à près de 500 contacts

85

participants à la journée des rencontres techniques CoachCopro

8

webinaires organisés à destination du réseau des utilisateurs CoachCopro, sur des thématiques techniques avec près de 340 participants

La 2^e édition des rencontres techniques CoachCopro, organisées le 22 mai à Paris, a rencontré un franc succès, avec la participation de 85 personnes issues des espaces conseil France Rénov' utilisateurs de CoachCopro, mais également des collectivités couvertes, de l'Anah, l'ADEME et de la DRIHL. Au total, ce sont 30 territoires répartis dans toute la France, de Rouen à Ajaccio et de Strasbourg à Bordeaux, et de différentes échelles comme des communautés d'agglomération, des métropoles, des départements et des régions qui se sont déplacés. Les échanges, par ailleurs très riches, ont confirmé la pertinence d'un rendez-vous annuel du réseau spécialiste de la rénovation des copropriétés.

Un centre de ressources sur la rénovation en copropriété qui ne cesse de s'enrichir

L'Agence a intégré de nouvelles ressources sur la plateforme, afin de documenter la rénovation énergétique en copropriété. En 2025, **21 nouvelles fiches** de sites rénovés ont été publiées. Au total, **445 fiches** de site sont en ligne. Parmi celles-ci :

- 228 sur la Métropole du Grand Paris, dont 163 à Paris ;
- 217 en dehors de la Métropole du Grand Paris.

Ce sont également 21 nouveaux articles, dont **11 séries** techniques qui ont été publiés sur www.coachcopro.com

Un centre de ressources sur la rénovation en copropriété qui ne cesse de s'enrichir

Au total, la plateforme comptabilise environ **110 000 visites** en 2025, contre 60 210 visites en 2024 (+83%). Ce trafic sur CoachCopro est croissant depuis le lancement de la nouvelle version et des améliorations ergonomiques qui sont intégrées en continu depuis 2023.

BÂTI ET RÉNOVATION ÉTUDES

Créé en 2017 par l'Agence Parisienne du Climat, l'Observatoire CoachCopro produit des ressources permettant **d'affiner les connaissances des territoires en matière d'énergie et de rénovation**.

La combinaison des consommations énergétiques réelles avec les données urbaines (bâtiments, population) permet de construire une base de connaissances stratégiques, indispensables pour cibler les actions les plus impactantes et améliorer l'efficacité des politiques publiques dans les domaines de l'habitat et de l'énergie. Plusieurs travaux ont été menés par l'Observatoire en 2025.

Mobiliser les DPE et repérer les passoires énergétiques

Un important travail de **décryptage des enjeux du DPE** a été mené : compréhension des modes de calcul, incidences sur le parc de logement, volumes, et évolutions de la réglementation. Il a conduit à :

- Quantifier, localiser et décrire les immeubles et les logements en statut de passoire (étiquettes F et G) à Paris ;
- Caractériser des situations bloquantes (ex : petit logement type « chambre de bonne » en étiquette G) et évaluer les solutions de sortie de statut de passoire ;
- Entamer une expérimentation de mesure des performances d'un appartement (calcul du Ubat) en comparatif des informations du DPE ;
- Réaliser des articles d'actualité sur les évolutions réglementaires, informer les publics ;
- Repérer un ensemble d'immeubles anciens de petite taille pour analyser leur parcours à travers les dispositifs de soutien de la Ville (chèques DTG, Eco-Rénovons Paris+) en lien avec la Ville de Paris ;
- Participer à l'observatoire du locatif privé, piloté par la Ville de Paris.

Identifier les monopropriétés pour les engager dans un projet de rénovation

Les monopropriétés sont un public spécifique et présentant des formes juridiques propres. L'Agence Parisienne du Climat a effectué **une analyse pour dénombrer et caractériser ces immeubles à Paris**. Ce travail a notamment permis d'organiser un événement dédié et ciblé, qui s'est déroulé en juin 2025 et a rassemblé une quarantaine de personnes.

Documenter la dynamique de rénovation locale à Paris

L'Observatoire CoachCopro a publié en 2025, **des fiches « état des lieux » chiffrées des dynamiques observées dans chacun des arrondissements parisiens**.

Ces fiches présentent un tour d'horizon des données et potentiels identifiés à travers les thématiques suivantes :

- La rénovation énergétique de l'habitat privé (les chiffres du territoire, la dynamique sur CoachCopro, les exemples de projets réalisés) ;
- Les potentiels de transformation des copropriétés et d'amélioration environnementale (passoires thermiques, copropriétés chauffées au fioul, installation de panneaux solaires photovoltaïques, végétalisation, raccordement au réseau de chaleur urbain) ;
- La végétalisation et désimperméabilisation des cours d'immeubles avec CoprOasis ;
- L'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique ;
- L'adaptation au changement climatique avec AdaptaVille (exemples de solutions référencées sur le territoire, accompagnement de projets bâtimentaires ou d'espace public).

Les fiches sont partagées également au sein du réseau CoachCopro pour inspiration, et suscitent déjà de l'intérêt auprès de certains territoires.

Aperçu de la fiche du 20^e arrondissement parisien



Analyser les consommations réelles d'énergie des logements parisiens

L'Atelier Parisien d'Urbanisme et l'Agence Parisienne du Climat, en lien avec la Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris, ont travaillé en 2024 à la réalisation d'une étude inédite portant sur les consommations réelles d'énergie des logements parisiens.

Cette étude, présente pour la première fois une photographie des consommations énergétiques réelles des logements du parc privé parisien, établie sur plus de 222 700 logements, soit environ 20% du parc privé de logements, rénové ou non. Elle analyse également les consommations avant-après travaux de 46 copropriétés parisiennes ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique.

Les résultats, publiés en avril 2025, confirment que **les consommations réelles baissent après travaux, et ce, en proportion avec l'ampleur des programmes de rénovation**. Ainsi, **-35% de consommations d'énergie ont été relevés dans les copropriétés ayant mené une rénovation globale**. Ces conclusions sont structurantes pour la politique publique de rénovation de l'habitat, confirmant les gains réalisés mais également les cas limites à accompagner davantage.



ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Dans les centres urbains denses, les copropriétés sont en première ligne face aux défis énergétiques. **Le secteur résidentiel représente une part majeure de la consommation d'énergie en France, que ce soit à l'échelle nationale, en métropole ou au cœur de Paris. Véritables leviers de la transition énergétique, les copropriétés ont un rôle clé à jouer et peuvent devenir des moteurs du changement.**

L'intégration d'énergies renouvelables et de récupération au sein des copropriétés est une partie de la réponse, et permet de nombreux bénéfices pour les copropriétaires, à la fois sur le court et le long terme.

En 2025, l'Agence Parisienne du Climat a renforcé son travail d'identification des potentiels au sein des copropriétés du territoire et d'accompagnement des copropriétés ayant manifesté un intérêt sur ce sujet.

Soutenir le développement du solaire photovoltaïque à Paris

Le développement du photovoltaïque constitue un levier majeur pour atteindre les objectifs du Plan climat de la Ville de Paris. Parmi les gisements identifiés, les toitures des copropriétés parisiennes représentent un potentiel particulièrement important, compte tenu de leur poids dans le bâti de la capitale. Pour être exploité, ce gisement nécessite cependant la prise en charge du montage de projets en **autoconsommation collective**, cadre juridique complexe imposé par la réglementation française. Dans ce contexte, l'Agence Parisienne du Climat s'est mobilisée afin de favoriser leur contribution au déploiement de l'énergie solaire et de **répondre à une demande croissante d'accompagnement.**

Depuis 2024, **une équipe dédiée au sein de l'Agence accompagne les copropriétés** à chaque étape de leur projet de solarisation photovoltaïque. Cet accompagnement couvre à la fois les études d'opportunité technique et économique, la mobilisation des copropriétaires, l'aide à la prise de décision en assemblée générale, ainsi que l'orientation vers des professionnels qualifiés. L'objectif est de faciliter l'émergence de projets concrets en apportant un appui structuré et adapté aux spécificités de chaque immeuble.

L'Agence constate ainsi **une augmentation notable des sollicitations**, notamment dans le cadre de projets de rénovation énergétique intégrant une production locale d'électricité. À ce jour, les panneaux photovoltaïques constituent la principale solution technique disponible à Paris pour répondre à cet objectif. À la suite du lancement, en avril 2025, d'un appel à manifestation d'intérêt auprès d'environ 300 copropriétés inscrites sur la plateforme CoachCopro, **plus de 80 d'entre elles ont bénéficié d'une étude d'opportunité**, principalement dans une logique d'autoconsommation individuelle appliquée aux parties communes, ouvrant la porte à la concrétisation de projets dans les prochaines années.

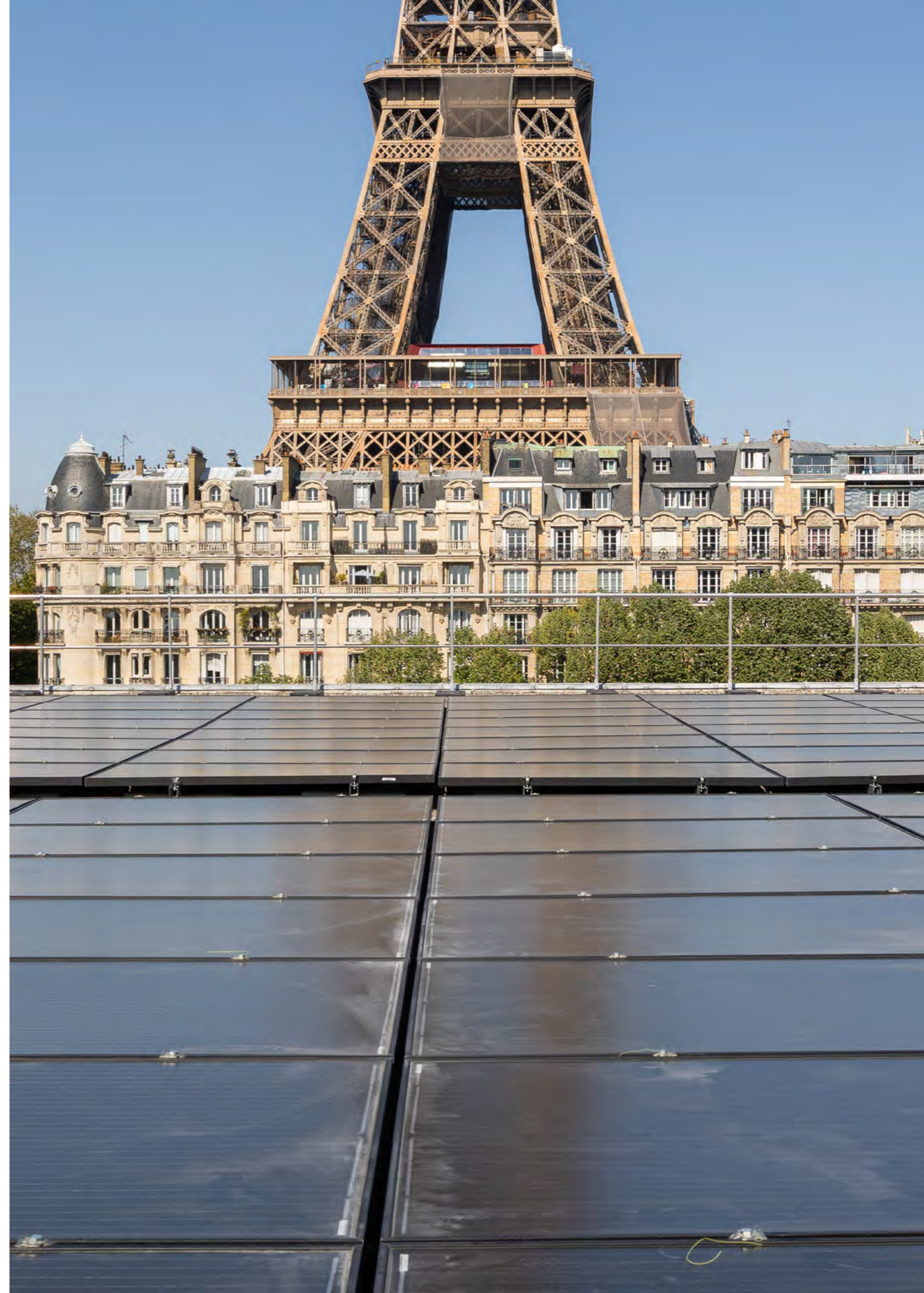
Par ailleurs, l'Agence s'est affirmée comme **un acteur de référence sur les enjeux de l'autoconsommation collective en copropriété**. Le projet de valorisation des toitures du quartier Croulebarbe (Paris 13^e) est entré dans une phase décisive et s'impose comme un projet pilote, structurant pour l'identification des leviers et la levée des freins nécessaires à une massification du photovoltaïque en toiture à Paris.

Afin de faire connaître plus largement les bénéfices liés à la production d'énergie solaire dans son immeuble ainsi que les différentes étapes pour se lancer, l'Agence a édité une plaquette d'information « Produire son électricité en copropriété à Paris, c'est possible ! », diffusée lors des différents événements organisés sur l'année.



[Découvrir la plaquette](#)

Panneaux solaires photovoltaïques sur le toit d'une copropriété du 12^e arrondissement de Paris



ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Faire connaître les alternatives renouvelables pour le chauffage des copropriétés

En septembre, CoachCopro s'est enrichi avec le simulateur PACOUPA, nouvel outil de l'ADEME pour accompagner les réflexions sur la rénovation énergétique des copropriétés. Accessible depuis l'espace compte des copropriétés, il permet d'explorer différentes alternatives comme les pompes à chaleur compatibles avec son immeuble. Ce simulateur s'appuie sur un moteur de calcul développé par l'ADEME et est alimenté par des exemples réels d'installations de pompes à chaleur en habitat collectif, et sur la carte des réseaux de chaleur urbains. Il intègre des données de chiffrage issues de projets réalisés, ce qui permet d'obtenir des estimations de coûts et d'efficacité énergétique. L'outil couvre l'ensemble des configurations possibles (chauffage individuel ou collectif, présence d'espaces extérieurs...).



En savoir plus sur le simulateur Pacoupa

Préparer la transition du réseau de chaleur urbain à Paris

En 2025, Agence Parisienne du Climat a collaboré avec la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain afin d'accompagner la période de transition liée au changement de concession. Ce travail conjoint a permis d'assurer la continuité des projets de rénovation engagés depuis plusieurs années, tout en anticipant les besoins de raccordement au réseau de chaleur dans la perspective du changement de concessionnaire prévu au 1^{er} janvier 2027. Cette coordination a notamment contribué à sécuriser les démarches des copropriétés et à garantir la cohérence des projets énergétiques en cours durant cette phase de transition.



Accompagner le déploiement de solutions de chaleur renouvelable

L'Agence Parisienne du Climat a signé la convention « Chaleur renouvelable » de l'ADEME en juin 2025. Cet engagement officialise le lancement du poste d'une Chargée d'animation chaleur renouvelable au sein de l'Agence Parisienne du Climat afin de repérer et accompagner le développement de projets d'énergies renouvelables thermiques sur le territoire parisien, en lien étroit avec les porteurs de projets et l'ensemble des acteurs institutionnels. Dans le cadre de ces activités des Notes d'Opportunité sont réalisées permettant d'avoir accès à des aides financières tant pour la réalisation d'études que de travaux. Ce travail est essentiel pour faire émerger des projets avec des solutions technologiques ambitieuses comme la Géothermie de Minime Importance ainsi que l'installation de Solaire Thermique en toitures.



Chaleur renouvelable, solaire photovoltaïque, l'Agence Parisienne du Climat a développé son action en 2025 afin d'accompagner l'émergence de projets concrets sur le territoire tant sur le parc résidentiel privé que le tertiaire.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

À Paris, la précarité énergétique touche une diversité de publics et se traduit de différentes façons, avec des conséquences variées : difficultés de paiement, endettement, limitation, voire absence de chauffage, isolement social, problèmes de santé et dégradation des conditions de logement. La lutte contre la précarité énergétique constitue donc **un enjeu social et environnemental majeur pour la Ville de Paris**.

Dans cette perspective, le Programme Parisien de Lutte contre la Précarité Énergétique s'est appuyé depuis 2022 sur le déploiement du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (Slime), visant à repérer, diagnostiquer et accompagner les ménages en difficulté. En 2025, l'Agence a contribué à la préfiguration du nouveau dispositif parisien : Paris Énergie Solidarité.

La préfiguration du nouveau dispositif parisien : Paris Énergie Solidarité

L'année 2025 a été marquée par une évolution importante du dispositif de lutte contre la précarité énergétique par la Ville de Paris. Cette évolution s'est notamment traduite par une priorité donnée au parc privé et à de nouvelles modalités d'accompagnement plus efficaces. 2025 constitue ainsi une année charnière, marquée à la fois par la poursuite de l'activité Slime et par un travail de **co-construction avec la Ville de Paris d'un nouveau dispositif parisien dédié à la précarité énergétique : Paris Énergie Solidarité**, lancé en novembre 2025. Désormais, l'ensemble du suivi des dossiers individuels des particuliers est géré par l'Agence Parisienne du Climat. Cette évolution permet d'avancer sur la structuration des données, la traçabilité des interactions avec les ménages et les partenaires, ainsi que l'automatisation de certaines étapes du parcours.

Des signalements toujours nombreux, point d'entrée du parcours d'accompagnement des ménages

2025 se caractérise par une stabilité du nombre de signalements dans un contexte d'évolution du dispositif, mais avec un volume de signalements qui demeure élevé. Au total, **454 signalements ont été reçus**, portant à 1 189 le nombre de signalements enregistrés depuis le lancement du dispositif. Ces signalements constituent **le point d'entrée du parcours d'accompagnement** et permettent d'organiser les visites à domicile ainsi que l'orientation vers des solutions adaptées.

Une meilleure prise en charge des situations prioritaires

La mise en place d'une nouvelle procédure d'appels des ménages en 2025 a permis de renforcer **l'identification des situations prioritaires et d'améliorer le repérage** dès le premier contact par l'équipe de l'Agence Parisienne du Climat en charge des appels de vérification. Par ailleurs, **l'accompagnement a été consolidé grâce à un suivi personnalisé des ménages les plus vulnérables**, permettant d'améliorer la continuité des parcours et le lien avec les partenaires du dispositif. Au total, 75 ménages ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.



L'année 2025 marque un tournant dans l'accompagnement des ménages parisiens en situation de précarité énergétique, avec le **lancement d'un nouveau dispositif** par la Ville de Paris : **Paris Énergie Solidarité**.

Chiffres clés 2025

100
nouveaux donneurs d'alertes formés

454
signalements reçus

142
ménages accompagnés dans le cadre du Slime, qui ont bénéficié de la réalisation d'un diagnostic socio-technique complet

16
événements organisés au cours de l'année

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ADAPTAVILLE, UN DISPOSITIF POUR OUTILLER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Vagues de chaleur, précipitations extrêmes, sécheresses, risque de retrait-gonflement des argiles, crues, effondrement de la biodiversité : l'objectif du projet AdaptaVille, développé par l'Agence Parisienne du Climat, est **d'outiller les acteurs professionnels du territoire**, et en particulier les communes, pour passer à l'action et **intégrer l'adaptation de manière concrète dans leurs projets d'aménagement et dans l'évolution des centres urbains**. Désormais bien identifié, le dispositif accompagne la structuration de la filière en créant du lien entre les professionnels du territoire.

Les différentes actions mises en place visent à :

- **Inspirer les acteurs franciliens** grâce à l'identification de solutions et retours d'expériences locaux ;
- **Identifier des acteurs capables d'accompagner les professionnels** dans la mise en œuvre de solutions ;
- **Faire monter en compétence un réseau de professionnels** grâce à un programme d'animation ;
- **Mettre en visibilité les aides financières** et accompagnements proposés par les acteurs ;
- **Fédérer les acteurs de l'adaptation au changement climatique**.

En 2025, l'Agence a proposé un programme d'animation très riche à la communauté des professionnels AdaptaVille.

Les visites de sites, pour découvrir les solutions sur le terrain

Les 7 visites organisées en 2025 ont permis de rassembler 195 professionnels. Au programme : le réseau de froid urbain de Paris, le village olympique et le projet *Cool Ground*, les jardins de pluie de l'École Du Breuil ou encore les ombrières de la Ville de Paris. Ces visites permettent aux acteurs de découvrir des solutions directement sur site, de bénéficier des retours d'expérience des porteurs de projet, de développer leur réseau.

Des ateliers, pour tester et mettre en application les enseignements

2 nouveaux ateliers participatifs et collectifs réunissant 39 professionnels ont été organisés. Ces ateliers ont porté sur la gestion écologique des espaces verts et les protections solaires. L'objectif de ces formats est de faire monter en compétence les participants sur un sujet, grâce à l'expertise d'intervenants externes, et de les rendre acteurs avec un volet participatif très développé, afin **d'encourager le passage à l'action**.

Les enseignements issus des deux ateliers font l'objet de publications, à travers un article sur la gestion écologique publié en octobre et un futur guide sur les protections solaires prévu pour 2026.

Les rencontres annuelles AdaptaVille, l'évènement de mobilisation des acteurs franciliens

Temps fort de l'écosystème francilien sur l'adaptation au changement climatique, la 5^e édition des Rencontres annuelles a été organisée le mercredi 5 novembre à l'Académie du Climat et a rassemblé **près de 350 participants**. Partenaires, élus, porteurs de solution AdaptaVille, experts du territoire, ont répondu présents pour mettre en visibilité leurs actions, leurs aides, mais surtout créer, fédérer et enrichir leurs réseaux. La participation, en hausse par rapport aux années précédentes, témoigne de l'intérêt de la communauté pour cet espace d'échanges dédié à l'adaptation.

Au programme des rencontres en 2025 :

- **Des discours d'ouverture** avec Daniel Guiraud, Vice-président de la Métropole du Grand Paris, et Valérie Masson-Delmotte, chercheuse en sciences du climat et membre du Haut Conseil pour le Climat ;
- **Des tables-rondes** avec Amélie Renaud pour l'ADEME Île-de-France et des collectivités :
 - Cap sur 2030 : les enjeux des politiques publiques locales sur l'adaptation ;
 - L'Île-de-France face à la sécheresse : quels leviers pour préserver la ressource en eau ?
 - Crise climatique, crise sanitaire : comment mieux protéger les populations face aux canicules ?
- **Un forum** avec une vingtaine de stands d'institutionnels et d'entreprises ;
- **Des visites de solutions sur site et sessions découvertes d'ateliers**.

➔ **Rétrospective Rencontres AdaptaVille 2025 : le regard de Valérie Masson-Delmotte et des acteurs publics locaux sur l'adaptation**



Rencontres AdaptaVille 2025

« Ce qui fait la force de l'adaptation, c'est la coopération entre chercheurs, décideurs et citoyens. » comme l'a rappelé Valérie Masson-Delmotte dans son discours d'introduction.



Rencontres AdaptaVille 2025

Outiller les territoires à travers des publications et ressources

Toujours dans la logique de faciliter le passage à l'action des acteurs du territoire, l'équipe AdaptaVille a continué à enrichir ses publications en 2025, avec la parution d'un annuaire des professionnels, d'un livret des solutions déployées à Paris, et de nouvelles fiches mises en ligne sur la plateforme.

Un annuaire des professionnels franciliens de l'adaptation

Cet annuaire qui s'adresse à tous les **acteurs de l'aménagement du territoire** (collectivités, aménageurs, bailleurs sociaux, architectes, paysagistes, agences d'urbanisme, bureaux d'études, associations, constructeurs et promoteurs immobiliers), regroupe plus de 60 prestataires référencés selon 12 catégories d'actions : végétaliser, se protéger des inondations, éviter la surchauffe des bâtiments... Il met en avant :

- **Des acteurs privés et les services et solutions qu'ils proposent** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, maîtres d'œuvres, bureaux d'études, concepteurs, entreprises de travaux, fournisseurs de solutions...
- **Des acteurs publics et institutionnels** et leurs domaines d'expertises pour accompagner les projets.

➔ **Découvrir l'annuaire**

36 solutions d'adaptation au changement climatique déployées à Paris

Nouveau format publié en 2025, ce livret présente **une sélection de solutions d'adaptation déployées à Paris** recensées sur AdaptaVille, synthétisant 36 fiches solutions. Diffusé lors des Rencontres AdaptaVille, ainsi qu'auprès d'une centaine de contacts clés des Mairies d'arrondissement parisiennes, le livret permet de présenter de manière synthétique les informations des solutions recensées. Ayant rencontré beaucoup de succès, il est proposé en 2026 de réitérer le format à l'échelle métropolitaine.

Les fiches solutions : des ressources concrètes et opérationnelles

Fin 2025, 6 nouvelles fiches ont été publiées (diagnostiquer la surchauffe urbaine, façades végétalisées, initier la gestion écologique par un plan de gestion différenciée, adopter des techniques d'arrosage économes en eau...)

En parallèle, un important travail de mise à jour des fiches existantes a été mené tout au long de l'année : 16 fiches ont été mises à jour, avec l'intégration de nouveaux prestataires et retours d'expérience.

Au total, ce sont **83 solutions et 90 retours d'expérience qui sont identifiés sur AdaptaVille.fr**. Les solutions référencées sont les lauréates des trois appels à candidature et ont fait l'objet d'un examen attentif par un comité de sélection rassemblant les partenaires du dispositif AdaptaVille.

Chiffres clés AdaptaVille 2025

Un réseau de plus de **80** collectivités métropolitaines

1 183 participants aux 14 évènements organisés, +60% par rapport à 2024

4 660 abonnés à la newsletter AdaptaVille

86 600 visiteurs uniques sur la plateforme, soit une moyenne de plus de 7 200 visiteurs par mois

Plus de **100** porteurs de solutions référencés en ligne



Visite des aménagements du village Olympique en Seine Saint Denis, 17 juillet 2025



Je salue le travail de l'Agence Parisienne du Climat en 2025 en faveur de l'adaptation au changement climatique, enjeu majeur, via AdaptaVille, soutenue par la Métropole du Grand Paris depuis sa création. L'appui aux communes permet de valoriser des solutions concrètes et il se poursuit avec un parcours d'accompagnement personnalisé, pour renforcer l'action des communes de la Métropole. Cette action est complémentaire à la rénovation des copropriétés, qui reste essentielle.



NATHALIE VAN SCHOOR

Directrice générale déléguée de la Métropole du Grand Paris



ANNE SAUVEY
Maire adjointe déléguée à la Ville durable, Bourgnon-la-Reine



L'accompagnement de l'Agence Parisienne du Climat dans le cadre d'AdaptaVille a permis d'enclencher une démarche transversale, impliquant services et élus, souhaitée par la collectivité. La formation générale a apporté une acculturation commune. L'atelier pour adapter les écoles aux canicules et l'atelier pour valoriser la gestion écologique des espaces verts ont mobilisé tous les acteurs concernés et ont permis de co-construire des plans d'actions concrets qui seront mis en œuvre dès 2026.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Avec le soutien de la Métropole du Grand Paris, l'Agence Parisienne du Climat a développé en 2024 un nouveau programme test à l'échelle du périmètre de la Métropole du Grand Paris.

L'objectif est d'accompagner les collectivités avec une approche opérationnelle, en lien avec les Agence locales de l'énergie et du climat et partenaires locaux pour accompagner la montée en compétence de ces acteurs et livrer des opérations de qualité intégrant les multiples dimensions de l'adaptation au changement climatique de façon la plus ambitieuse possible. L'approche est participative et transversale aux services et usagers ayant vocation à intervenir sur le projet. Les modules proposés s'adaptent aux besoins et projets spécifiques de chaque commune et portent sur des opérations d'espaces ou d'équipements publics.

En 2025, l'Agence Parisienne du Climat a accompagné 5 communes : Paris, Bagnolet, Le Perreux-sur-Marne, Bourgnon-la-Reine et Stains.

Des exemples parmi les différentes actions menées :

- **Un atelier sur la gestion écologique des espaces verts à Arcueil**, à destination des agents du service espaces verts. L'atelier a été concluant, des pistes intéressantes ont été identifiées comme le développement d'une stratégie de communication et de sensibilisation visant les habitants, et des suites concrètes sont à venir avec notamment l'élaboration d'un plan de gestion différenciée.
- **Un atelier sur l'entretien des cours oasis à Bagnolet**, à destination des Directions espaces verts, éducation, nature en ville ainsi que du service d'entretien des écoles et du directeur d'une école. Ce dernier avait pour objectif de faciliter une bonne appropriation de la cour en créant un cadre d'échange et de confiance pour exprimer les craintes et les besoins des agents, clarifier les rôles et permettre d'élaborer une trame de guide, possiblement répliquable pour les autres écoles. L'atelier a permis d'élaborer une liste de matériel d'entretien à acheter par la collectivité, et une première version du guide d'entretien, qui a été présentée aux équipes d'entretien et au personnel éducatif.
- **Des ateliers pratiques sur la maîtrise du confort d'été à Paris**, à destination des différents services de la Direction de la Construction Publique et Architecture (DCPA), la Direction des affaires scolaires (DASCO), et la Direction des Familles et de la Petite Enfance. Ces ateliers de formation et d'échanges de pratiques ont pour objectif de mieux maîtriser le confort d'été lors d'opérations de rénovation globale ou de travaux courants sur les écoles et les crèches. Ils confirment une maturité croissante des acteurs sur la question du confort d'été et une prise de conscience collec-

tive de la nécessité d'aller au-delà des réponses techniques isolées. Les participants soulignent l'importance de passer d'actions ponctuelles à une approche systémique et cohérente, articulant interventions rapides, rénovations structurelles et planification à long terme.

- **Un atelier de cadrage du projet de végétalisation de l'espace public situé entre la rue Mondétour et la rue de Turbigo à Paris**. Ce projet en concertation avec la Mairie de Paris Centre, porté par Enedis dans le cadre de sa convention de transition écologique avec la Ville de Paris, fait suite aux travaux de remplacement du transformateur du poste source situé sous la dalle des Halles.

En amont de la phase de conception, Enedis a souhaité réunir les parties prenantes concernées, notamment les services de la Ville de Paris, afin de définir collectivement le périmètre du projet, ses objectifs, les contraintes à anticiper ainsi que les attentes de chacun et les pistes concrètes d'ajustement. Cette démarche a été plébiscitée. Cet atelier de cadrage interservices de projet d'aménagement de l'espace public visant à optimiser l'intégration des dimensions multiples de l'adaptation au changement climatique pourrait être déployé en direction d'autres acteurs privés avec les Mairies.

- **Deux ateliers sur l'adaptation des écoles aux fortes chaleurs au Perreux-sur-Marne**, à destination des différentes Directions Petite Enfance et services techniques. Le but du premier atelier était d'expliquer les principaux facteurs de vulnérabilité climatique d'un bâtiment scolaire et de réfléchir aux solutions à mettre en place pour élaborer des pistes concrètes, alors que le deuxième atelier devait permettre d'ajuster les solutions techniques et de trouver des solutions organisationnelles. De nombreuses actions et mesures concrètes à mettre en place ont été identifiées pour l'été prochain.

- **Une formation générale sur l'adaptation au changement climatique à Bourgnon-la-Reine et à Stains**, à destination des élus et responsables de services afin d'acquérir les principes fondamentaux de l'adaptation au changement climatique au niveau local, comprendre à quels phénomènes la ville doit s'adapter et de découvrir les principales pistes de solutions et des recommandations globales. Dans les deux cas, la mobilisation a été efficace. Deux ateliers thématiques ont également été organisés à Bourgnon-la-Reine, pour répondre à des problématiques spécifiques de la collectivité mobilisant plusieurs services et élus.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LOGEMENTS ET COPROPRIÉTÉS

La forte concentration urbaine de Paris, combinée à l'augmentation des épisodes de chaleur, en fait une métropole particulièrement vulnérable au changement climatique. Si des mesures d'aménagement sont envisagées pour limiter ces effets et rendre la ville plus résiliente, **une implication active des citoyennes et citoyens reste indispensable pour garantir l'habitabilité estivale de leurs habitations.**

Accompagner le déploiement de solutions de rafraîchissement dans le bâtiment

L'Agence favorise le déploiement des solutions de rafraîchissement passif dans les bâtiments, que ce soit en accompagnant les copropriétés vers la rénovation environnementale, en promouvant le dispositif Éco-Rénovons Paris, ou en référençant des solutions bâtimentaires sur Adapta-Ville.

En 2025, de nouvelles ressources ont été mises à disposition à destination des habitantes et habitants, ainsi que des professionnels du territoire : publication de plusieurs fiches pratiques, mise en ligne de nouvelles solutions sur Adapta-Ville ou encore organisation d'animations dédiées dans le quartier du Bas-Belleville dans le cadre du projet GINNGER.



Soutenir la végétalisation des copropriétés avec CoprOasis

La nature en ville est une des solutions en première ligne pour rafraîchir la ville, alors que les surfaces non-bâties situées en copropriété représentent près d'un tiers de l'ensemble des surfaces non-bâties à l'échelle du territoire parisien : **un réel potentiel de végétalisation existe au sein de ces espaces de logements collectifs privés.**

À travers le dispositif CoprOasis de la Ville de Paris, l'Agence Parisienne du Climat apporte un accompagnement technique et financier à destination des copropriétés souhaitant se lancer dans un projet de végétalisation et de gestion des eaux de pluie de leurs espaces extérieurs.

En 2025, l'Agence a renforcé son accompagnement à plusieurs niveaux :

- **La sensibilisation des copropriétaires, syndics et professionnels** de la rénovation, avec 22 événements organisés, qui ont permis de toucher 1123 participants ;
- **La prise de contact des copropriétés à potentiel** inscrites sur CoachCopro, afin d'amorcer de nouveaux projets ;
- **Le référencement de nouveaux professionnels spécialisés** pour la réalisation de ces projets : 89 professionnels affiliés fin 2025 (bureaux d'études, paysagistes, entreprises de travaux) ;
- **L'accompagnement des projets en cours**, avec fin 2025 :
 - 22 études en cours (1 925 logements) ;
 - 3 projets de travaux en cours (170 logements) ;
 - 2 projets de travaux à venir (46 logements).

L'exemple du projet de la copropriété Louise Labé (Paris 19^e), livré en mars 2025

Cette grande cour sur dalle de 1 400 m² était déjà végétalisée à hauteur de 670 m², ce qui représentait près de 50% de l'espace total de la cour. Cependant, il restait une surface importante d'espaces minéralisés : les personnes vivant dans la copropriété y avaient très chaud en été. C'est cela qui a motivé les copropriétaires à aller plus loin dans la végétalisation de la cour.

La copropriété a pris contact avec l'Agence Parisienne du Climat afin d'intégrer le dispositif CoprOasis pendant la phase de conception ; les diagnostics et les esquisses ayant déjà été réalisés.

Une concertation et des actions de sensibilisation ont permis à l'ensemble des copropriétaires de participer activement au projet et de se sentir concernés, ce qui a facilité grandement la réalisation.

À l'issue de l'opération, ce sont 250 m² supplémentaires qui ont été végétalisés. Ainsi, **920 m² sont aujourd'hui perméables et végétalisés**, ce qui représente plus de 65% de la surface totale du cœur d'îlot !

Du côté de la gestion des eaux de pluie, celles-ci ont été déconnectées du réseau d'assainissement. Au moins **714 m³ d'eau de pluie sont aujourd'hui captés par les espaces verts de la cour chaque année**, ce qui représente l'équivalent de 3 500 baignoires !



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES QUARTIERS ACCOMPAGNER LES HABITANTS DU BAS-BELLEVILLE

Engager les habitants dans la transition écologique des quartiers : l'approche innovante du projet GINNGER

L'Agence Parisienne du Climat s'engage activement dans la transformation durable des quartiers, notamment à travers le projet européen GINNGER (un projet de recherche-action) qui est actuellement déployé sur le quartier du Bas-Belleville dans le 20^e arrondissement de Paris.

L'objectif est de **créer un espace d'opportunités, où chaque résident peut proposer et coconstruire de nouvelles initiatives**, renforçant le lien social et faisant du Bas-Belleville un quartier pilote de la transition écologique, résilient, participatif et inclusif.

À travers ce projet, il s'agit d'**outiller et d'accompagner toute personne souhaitant agir à l'échelle de son immeuble**, de sa rue ou de son quartier sur des thématiques diverses autour de la transition écologique et du changement climatique : mobilités douces, rénovation énergétique, végétalisation, solidarité, confort d'été et d'hiver... L'objectif est de tester de nouvelles formes de participation citoyenne et, à terme, de mettre à disposition des collectifs d'habitants une boîte à outils pratico-pratique pour faciliter la mobilisation et le passage à l'action.

Après une phase de diagnostic et d'entretiens au sein du quartier, réalisés fin 2024, les habitants ont pu donner des idées de projets à déployer dans le quartier. Au cours de l'année 2025, de nombreuses actions ont été menées.

À travers le projet GINNGER, l'Agence Parisienne du Climat contribue à **rendre les citoyennes et citoyens du Bas-Belleville à Paris, acteurs de la transition écologique de leur quartier.**

La mise en place d'un réseau de solidarité en cas de fortes chaleurs

Paris est une des villes européennes les plus vulnérables en temps de canicule. En 2025, dès le début de l'été, de très fortes températures ont été enregistrées.

Les habitants du Bas-Belleville avaient proposé l'idée de **renforcer la solidarité en période de fortes chaleurs dans le quartier** lors d'un atelier réalisé en 2024, l'Agence Parisienne du Climat s'est donc saisie de cette opportunité afin d'organiser des moments de sensibilisation sur l'espace public, qui ont pris plusieurs formes :

- La réalisation d'**animations** sur la Place Alphonse Allais, au cœur du quartier, permettant de partager les bons conseils et les fausses bonnes idées en période de fortes chaleurs auprès des différents passants sur la place.
- La création d'un **kit canicule** et la distribution de petits équipements **du quotidien permettant de faire face à la chaleur**

(ventilateurs, éventails et brumisateurs rechargeables) lors de temps festifs et pédagogiques.

- La **création d'une fiche méthodologique** afin d'inviter les habitants à devenir **réfèrent canicule** dans leur immeuble, pour prendre des nouvelles des personnes âgées ou isolées, relayer les informations sur les risques liés aux fortes chaleurs, sur les dispositifs de la Ville et rappeler les bons réflexes à adopter.

La collaboration avec l'équipe de développement local, le centre social et les acteurs associatifs du quartier ont permis de toucher le public visé. **Ces actions préfigurent un réseau de solidarité canicule** à l'échelle du quartier à l'étude.

Une réunion « Habiter Durable », un nouveau format pour inviter au passage à l'action

Un nouveau format a été testé dans le quartier du Bas-Belleville, afin d'inviter de façon très ciblée les copropriétaires du quartier à **découvrir les potentiels de rénovation énergétique et amélioration environnementale de leur immeuble** (végétalisation, photovoltaïque, rénovation) via des cartographies, une exposition et des échanges avec les experts de l'Agence Parisienne du Climat.

Les résultats sont très positifs, la soirée a permis de **toucher de nouveaux publics avec une approche très ciblée, de proximité** : plusieurs habitants ont ainsi découvert les dispositifs d'accompagnement de l'Agence Parisienne du Climat et la Ville de Paris. Sur les 20 participants au total, on compte de nouveaux inscrits sur CoachCopro, et l'étude d'un projet d'énergie solaire photovoltaïque en copropriété.



Réunion Habiter Durable en décembre 2025

La réalisation de guides et fiches pratiques « clés en main » pour les habitants

En complément des fiches en lien avec les fortes chaleurs, l'équipe GINNGER a réalisé un « guide local vélo » très complet, qui donne des conseils simples pour faciliter l'usage, l'entretien et la gestion des vélos en copropriété. L'objectif est d'optimiser son local pour faciliter le stationnement vélo et le rendre plus accessible au quotidien. Cette première brique répond à une demande de renforcement du stationnement vélo des habitants du quartier, la prochaine étape vise l'accompagnement d'une opération pilote de création d'un local vélo en copropriété dans le quartier.

IMMEUBLES ZÉRO DÉCHET ENCOURAGER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS EN COPROPRIÉTÉ

En continuité des actions déjà menées auprès des copropriétaires parisiens, l'Agence a engagé l'expérimentation d'un accompagnement d'immeubles d'habitation privés volontaires dans une **démarche de prévention des déchets et d'amélioration des pratiques de tri**. Cette expérimentation touche **16 copropriétés parisiennes volontaires représentant 756 logements**, et s'inscrit dans le programme « Immeubles Zéro Déchet » coordonné par la Ville de Paris et qui associe par ailleurs 44 immeubles du parc social (Paris Habitat, RIVP, CROUS) visant l'atteinte de 1 000 immeubles à l'horizon 2030. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du nouveau Plan de réduction des déchets de la Ville de Paris, « Objectif - 100 000 tonnes de déchets d'ici 2030 ».

L'objectif, à terme, est de développer un programme d'accompagnement vers la réduction des déchets des immeubles parisiens.

Parmi les différentes étapes pilotées par l'Agence Parisienne du Climat en 2025 :

- Le **lancement de l'appel à volontaires** pour recruter les copropriétés pilotes en début d'année ;
- La **réalisation d'un diagnostic par copropriété** pour identifier les actions possibles. Ce diagnostic est réalisé en présence de la gardienne ou du gardien, de la référente ou du référent de la copropriété, de membres du conseil syndical, d'habitantes et habitants de la copropriété souhaitant s'impliquer dans la démarche. Il permet de prêter attention aux parties communes de l'immeuble et aux actions informelles qui ont déjà lieu au sein de l'immeuble, tout en prenant note des aménagements et équipements présents dans les locaux poubelles pour la gestion des déchets des habitants mais également autour de l'immeuble. En complément du diagnostic, une enquête a été envoyée aux habitants afin de connaître leurs habitudes et pratiques et d'évaluer leur sensibilité vis-à-vis de la réduction des déchets.
- La **co-construction d'un plan d'action personnalisé par immeuble** avec les habitantes et habitants de la copropriété. Au total 14 ateliers « plan d'action » ont été réalisés avec près de 70 habitants rencontrés.
- La **mise en œuvre des actions décidées**, par exemple : réaménagement des espaces, création d'un espace de réemploi, installation de composteur, mise en place de signalétiques, d'outils de communication, proposition d'animations...
- L'**animation de la communauté d'immeubles pilotes** pour partager des retours d'expérience et découvrir des lieux en lien avec le réemploi, les déchets et le tri. Actuellement, la communauté compte 44 membres, principalement les référents des immeubles.
- La **création d'éléments graphiques**, qui soient appropriables par l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet (Ville de Paris, bailleurs sociaux, Agence Parisienne du Climat).



Affiche Immeubles Zéro Déchet

À travers les réponses recueillies lors des enquêtes auprès des habitants, on constate que **la très grande majorité d'entre eux sont conscients de l'importance de l'enjeu de réduction des déchets**. Il s'agit donc de trouver les solutions concrètes à l'échelle des logements, de l'immeuble et du quartier pour faciliter le passage à l'action.

Les premiers résultats encourageants de cette approche originale en proximité avec les habitants et adaptée à leur habitat invitent à poursuivre l'expérimentation en 2026 pour consolider la démarche afin de passer à l'échelle.



Acteur opérationnel du territoire, l'Agence Parisienne du Climat contribue à la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Elle mène de nombreuses actions en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense, du bâti et de l'énergie, tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique.



WWW.APC-PARIS.COM

Retrouvez la version en ligne de ce rapport sur le site de l'Agence Parisienne du Climat

CONTACTS

Agence : contact@apc-paris.com
Communication : communication-presse@apc-paris.com

Mise en page et Direction Artistique : Chloé Heinis

Crédits photos : Sébastien Borda • Agence Parisienne du Climat • AdobeStock : JASCKAL, Wirestock, Pavlo Vakhrushev, Mattis Kaminer, DigitalContentExpert, bento • Drihl/Cabinet • Jean-David Chétrite • Jean-Baptiste Gurliat/Ville de Paris • Guillaume Bontemps/Ville de Paris • Joséphine Brueder/Ville de Paris • Métropole du Grand Paris • Ville de Bourg-la-Reine • CoachCopro/Grand Paris Climat • Thibaut Voisin • Emilie Sarnel • Drihl/Cabinet • Nathalie Muller

Date de publication : juin 2026

